

COMBATTANTS CORSES

Bulletin trimestriel de la Fédération Régionale des Anciens Combattants 1939-1945,
T.O.E, A.F.N, OPEX, et Victimes de guerre de la Corse

Section Régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre
1, rue Brissac - 75004 PARIS



Siège : Maison du Combattant -1, Bd Sampiero - 20000 Ajaccio - Tél . 06.70.42.42.41.
Courriel: fac.corse@laposte.net - Compte bancaire: Société générale n° 00037284771

60^{ème} Année - N°223

3^{ème} trimestre 2021



Fondateur : Jean FABIANI
Directeur de la publication,
responsable de rédaction et
de la publication:
Raoul PIOLI

EDITORIAL DU PRESIDENT



Chères amies et amis,

Au moment où j'écris ces lignes, verra-t-on bientôt la fin de la pandémie? C'est la question que se posent bien des personnes, fatiguées de subir depuis trop longtemps les conséquences de la crise sanitaire. Le gouvernement nous avait déjà annoncé du mieux dès le mois de mai, avec les premières ouvertures progressives de magasins, restaurants et lieux culturels. Si nous espérons que l'horizon se dégage définitivement, la maladie infectieuse liée à la COVID 19 et ses « variants » nous a appris à rester prudents.

Pour l'instant, la solution tient en effet à la réussite de la vaccination. Dans ce domaine, le monde combattant d'Ajaccio n'est pas à la traîne, mais bien à l'honneur comme vous pourrez le voir à la page suivante du présent journal. Ce même monde combattant qui a appris, entre mars 2020 et juin 2021, à relativiser et à revoir différemment les relations sociales. S'il est incontestable que rien ne remplace les contacts humains, il faut reconnaître que les membres du Bureau, sous la houlette du secrétaire général Jean Claude GAMBINO, ont continué à administrer la Fédération, dans le respect des consignes sanitaires et en « présentiel » pour utiliser un terme au goût du jour. En ce début du troisième trimestre 2021, au moment où la lumière va éclairer la sortie du tunnel, quels sont les objectifs prévus ?

- **Le premier** objectif est de retrouver la liberté d'honorer la mémoire de nos Anciens devant les monuments aux morts, tous drapeaux déployés, en présence d'un public important et non plus en comité très restreint par suite des directives officielles générées la pandémie.

- **Le deuxième** objectif est de continuer à vous informer par l'intermédiaire du journal comme nous l'avons fait depuis le début de la crise sanitaire en 2020.

- **Le troisième** objectif, vise à fêter le retour à une vie plus normale, en prévoyant une réunion festive avec nos amis du Souvenir Français, de l'amicale voisine des Anciens du Train - dont le dynamisme sur la place d'Ajaccio est de notoriété - et d'autres associations patriotiques locales. Cela devrait se traduire, si la situation sanitaire le permet, par un méchoui envisagé fin septembre ou au tout début d'octobre sur le complexe sportif de la commune d'Afa. Bien entendu, toutes les précisions relatives à ces retrouvailles vous seront communiquées en temps utile.

- **Le quatrième** objectif est le souhait de reprendre nos activités dans les conditions habituelles. Une réunion du Conseil d'administration, dont le compte rendu figure en annexe, s'est déjà tenue le mercredi 16 juin, en « présentiel » dans nos locaux.

Pour conclure, il convient de rappeler sans la commenter, l'actualité nationale ayant un lien plus ou moins direct avec le monde combattant : les lettres ouvertes - signées par des militaires retraités ou d'active dont des généraux - adressées au pouvoir politique, le rapport DUCLERT sur le génocide au Rwanda en 1994 dédouanant les armées françaises mais « accablant » le pouvoir politique, le rapport STORA sur les relations franco-algériennes, « froidement » rejeté par l'Algérie à travers les déclarations du porte parole de son gouvernement, les méprisables initiatives - avalisées en haut lieu - autorisant « l'emballage » de l'Arc de Triomphe et l'installation du squelette (en matière plastique) d'un cheval - celui de Napoléon 1^{er} à Marengo dit-on - au dessus du tombeau de l'Empereur aux Invalides à Paris. Cette énumération, non exhaustive, aura sûrement des rebondissements à venir et je vous en ferai part le moment venu.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce 223^e journal « Combattants Corses »

Raoul PIOLI

Sommaire :

Page 1 :

- Editorial du président.

Page 2 :

- Infos flash.
- Un « vaccinodrome » pour les anciens combattants d'Ajaccio.

Page 3 :

- Bouillon KUB et espionnage en 1914.
- La loi salique.

Pages 4 et 5 :

- L'épopée de l'enfant de troupe André TRISTANI en 1944-45.

Page 6 :

- Les plats préférés de Napoléon 1^{er}.
- Un nouveau président pour les Médailleurs militaires.

Page 7 :

- Nos peines.

Page 8 :

- La légion d'honneur en 1936

Commission paritaire
n° 272 D 73 AC

Fermeture annuelle du bureau de la Fédération : En raison des vacances d'été, le bureau sera fermé du mercredi 23 juin à 11 heures, au mardi 7 septembre inclus. En cas d'urgence, vous pourrez joindre le secrétaire général en téléphonant au 06 70 42 42 41.

Bonnes vacanceset rendez-vous au mercredi 8 septembre 2021 à 09 heures.

Proposition de loi relative au monde combattant

Dans l'ensemble des dispositions législatives, les mots « Office national des anciens combattants et des victimes de guerre » sont remplacés par les mots : « **Office national des combattants et des victimes de guerre** ». Le mot « anciens » est supprimé. Le présent article entrera en vigueur le 1er janvier 2023

Le défilé militaire du 14 Juillet fait son retour

Après une version restreinte l'an passé en raison de la pandémie de Covid-19, la cérémonie 2021 aura bien lieu avec quelque 5 000 participants, et 25 000 personnes en tribunes. Le grand public devrait être autorisé sur les Champs-Élysées, comme partout ailleurs en France. Source : Agence France Presse



10° anniversaire du décès de l'aumônier parachutiste François CASTA (1919-2011)

A l'initiative de l'Union départementale des associations d'anciens combattants de la Corse du Sud, une messe en hommage à l'héroïque aumônier parachutiste, Grand Croix de la Légion d'honneur, sera célébrée le vendredi 27 août à 11 heures à la chapelle Sainte Monique de Pietrosella (Rive sud du Golfe). Une délégation du monde combattant d'Ajaccio avec emblèmes sera présente.

Ci-dessus la photographie de l'aumônier François CASTA.

DERNIERE MINUTE

Le président de la République annonce la fin de Barkhane en tant qu'Opex.

A l'heure où nous mettons sous presse, le président de la république vient d'annoncer, le jeudi 10 juin, une "transformation profonde" de la présence militaire française au Sahel, et il espère la mise en place d'une alliance internationale antidjihadiste dans la région.

Deux commentaires, diamétralement opposés, relevés dans la presse:

- « Les Russes, les Turcs et les Chinois vont prendre notre place mais laissons les découvrir les "charmes" de l'Afrique »
- « Dès que Barkhane aura lâché la bride, les Forces Armées Maliennes vont s'auto-dissoudre rapidement. Et alors, dans peu de temps, se posera la question d'y retourner avant que la menace ne se rapproche des berges de la Méditerranée ... »

UN « VACCINODROME » À LA MAISON DU COMBATTANT D'AJACCIO

À Ajaccio, c'est sur une idée de **Pascal SIMON**, qu'il a menée à terme avec le colonel (er) Albert DEFRANCHI et Jean-Louis Ventura, - tous les trois éléments moteurs de diverses associations patriotiques locales - qu'a été mis en place un « vaccinodrome » éphémère au profit des anciens combattants du bassin de vie de la cité Impériale. C'est ainsi qu'officiellement, trois sessions de vaccinations ont été réalisées les samedis 17 avril, 15 mai et 26 juin, dans les locaux de la Maison du combattant d'Ajaccio.

Au total, ce sont très exactement, **210 personnes** - dont deux avoisinant les cent ans, et d'autres à mobilité réduite se déplaçant en ambulance - qui se sont présentées à la Maison du Combattant pour recevoir les deux injections du vaccin Pfizer. A chacune des séances de vaccination, le succès et la satisfaction ont été au rendez-vous.

Avec le recul qui s'impose, il convient maintenant de complimenter vivement l'initiateur du projet, les organisateurs et tout le personnel ayant œuvré à la réussite de cette opération dédiée à la lutte contre ce virus qui menace la planète. Toutes et tous, ont tenu à mettre leurs propres compétences, leur dévouement et surtout leur disponibilité au profit des anciens combattants. Notre gratitude leur est déjà acquise.

Cette belle initiative, évoquée dans la presse écrite, ne l'a pas été par les médias audio-visuels et on ne peut que le regretter. Pourtant, il est incontestable qu'elle vient s'inscrire en complément de la stratégie de vaccination nationale prônée par l'Etat face à la pandémie. R.P.

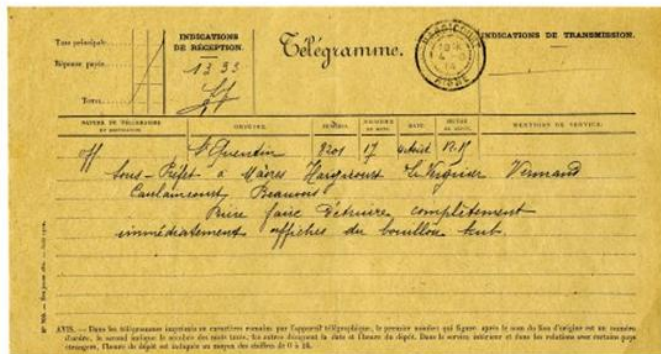
Photographie représentant une vue d'ensemble d'une partie du personnel ayant contribué au bon fonctionnement du centre de vaccination pour les anciens combattants d'Ajaccio et de ses environs. En médaillon le président Albert DEFRANCHI et à droite **Pascal SIMON**, l'initiateur du projet.



« Bouillon KUB » et espionnage en 1914

Source : article intégral extrait des archives départementales de l'Aisne

Il est des documents d'archives qui, si l'on ne se renseigne pas sur la situation historique, peuvent paraître bien étranges à l'exemple du document présenté ici. Il s'agit d'un télégramme, conservé dans le fonds des archives communales de Villeret, envoyé par le sous-préfet de Saint-Quentin à plusieurs maires leur indiquant de « détruire complètement immédiatement affiches du bouillon kub ».



Il est daté du 4 août 1914, soit du lendemain de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France.

En raison des événements, on peut légitimement se demander si le sous-préfet n'a pas de préoccupations plus urgentes que celle de gérer la publicité d'un produit alimentaire, à moins que, aussi étonnant que cela puisse paraître, il y ait un lien entre le bouillon Kub et la guerre qui vient juste de débuter. Et il se trouve que c'est en effet le cas !

Pour remettre cette affaire dans le contexte de l'époque, il ne faut pas oublier que, depuis la guerre de 1870 et la perte de l'Alsace-Moselle, la France est profondément germanophobe. L'approche de la guerre a bien évidemment exacerbé ce sentiment. En cette période de tensions il suffit d'une rumeur, d'une fausse information ou d'un quiproquo pour que l'opinion publique s'enflamme. C'est ainsi que la société Maggi, entreprise suisse, fournissant notamment l'armée française et produisant son fameux bouillon Kub, s'est retrouvée accusé d'espionnage pour le compte des Allemands. Comment cela a-t-il pu se produire ? À cause d'une simple lettre, en l'occurrence le K de Kub. En effet, cette lettre est peu utilisée dans notre vocabulaire, mais beaucoup chez nos voisins d'outre-Rhin. Cette lettre sonne un peu trop « germanique ». Il n'en faut pas plus pour que la rumeur

naïsse et que le K de Kub devienne le K de Kaiser. À partir de là, les accusations mensongères s'enchaînent. L'opinion publique pense que les affiches du bouillon Kub contiennent des messages codés à destination des Allemands afin de faciliter leurs opérations militaires. L'opinion publique pense également que les bouteilles de lait de la marque sont empoisonnées et que le fondateur de cette entreprise, Julius Maggi, a été arrêté alors qu'il se dirigeait à Berlin avec quarante millions de francs. Ce dernier est pourtant décédé en 1912. Cette affaire prend très vite de l'ampleur, à tel point que le ministère de la Défense lui-même considère sérieusement ces accusations et envoie aux préfets ce télégramme :



« Extrême urgence. Prière faire détruire complètement affiches du bouillon KUB placées le long des voies ferrées et particulièrement aux abords des ouvrages d'art importants, viaducs, bifurcations... ».

Comme on peut le constater, le texte du télégramme présenté ici n'est pas exactement le même. En effet, en descendant dans la voie hiérarchique, la consigne se fait encore plus stricte, passant de la destruction des affiches placées aux endroits stratégiques, à toutes sans exception. Mieux vaut ne pas prendre de risque.

Les conséquences pour la société Maggi furent plutôt désastreuses. Plusieurs de leurs magasins furent vandalisés et pillés tandis que les ventes de leurs produits chutèrent brutalement. Fort heureusement, alors que de telles affaires auraient pu sonner le glas de l'entreprise, Maggi continuera de fournir aux soldats son fameux cube de bouillon et à la fin de la guerre, les rumeurs disparaîtront et les ventes reprendront.

Il faut donc se méfier parfois des archives car, à l'image de ce télégramme à l'apparence des plus banales, certaines peuvent révéler des affaires bien surprenantes.

Archives départementales de l'Aisne

La loi salique et la protection de la femme.....au V^e siècle !

On appelle « loi salique » le code de lois des *Francs saliens*, une tribu germanique établie au V^e siècle sur les bords de la rivière Sala (aujourd'hui l'Yssel), en Belgique. Ce texte mystérieux aurait été rédigé du temps de Clovis et plusieurs fois mis à jour jusqu'à l'époque de Charlemagne. Il comporte quelques articles qui énoncent le prix à payer pour différents délits et crimes afin d'éviter la vengeance personnelle ou familiale.

A titre d'exemple, voici le tarif des amendes que devait payer un homme à une femme, si cette dernière le jugeait trop entreprenant à son égard :

- *toucher la main d'une femme* : amende de 15 sous (23,1€);
- *toucher une femme de la main au coude* : amende de 30 sous (46,2€);
- *toucher une femme du coude à l'épaule* : amende de 35 cinq sous (53,9€);
- *toucher une femme jusqu'au sein* : amende de 45 sous (69,3€) - Il n'est pas précisé si le sein est compris dans l'attouchement !

Commentaire de la rédaction : On aura remarqué que la loi salique ne va pas plus bas que le sein. Peut-être doit-on en conclure que s'applique alors le vieil adage tactique cher à l'infanterie : « Qui tient les hauts, tient les bas ». Comprenne qui voudra ! R.P.

L'épopée de l'enfant de troupe André TRISTANI, évadé par l'Espagne en 1944, pour participer à la libération de la France.

André, François, Aimé, TRISTANI, est né le 10 décembre 1925 à Digne (Alpes de Haute Provence). Il appartient à une famille corse de quatre enfants, dont le père est sous-officier dans l'armée de terre. A l'âge de 14 ans, en octobre 1939, il est admis à l'Ecole d'enfants de Troupe de Tulle, en Corrèze.



Bâtiment PC de l'Ecole d'enfants de troupe de Tulle et sa devise :
« Bien apprendre pour mieux servir »

Rappelons le contexte de l'époque: la France qui est en guerre contre l'Allemagne depuis septembre 1939, connaît au printemps 1940 la plus grande défaite militaire de son histoire, avant d'être totalement occupée en novembre 1942. Les élèves des écoles d'enfants de troupe poursuivent leurs études. Informés des événements qui agitent le monde, ils sont surtout passionnés par ceux traitant de l'armée française renaissante qui reprend le combat en Afrique, en Tunisie, puis en Italie. L'ambiance, pour beaucoup, est loin d'être studieuse. Nombreux sont animés d'un seul et unique désir : « participer aux combats pour libérer la Patrie ».

L'élève TRISTANI, ayant à peine 18 ans, est l'un d'eux. En mars 1944, pour échapper au STO (Service du Travail Obligatoire), il quitte l'Ecole militaire de Tulle avec cinq camarades, sans avertir les autorités. Ils laissent, derrière eux, un lieu sécurisant où le gîte et le couvert étaient assurés, pour se lancer dans une aventure, sans autre protection que leur volonté. Leur unique obsession est de rejoindre l'armée française en Afrique du Nord. La chance sera avec eux.

Ils étaient en tenue d'enfants de troupe, démunis d'argent, ne possédant qu'une carte géographique provenant d'un atlas scolaire. En contre partie, leur projet avait été secrètement et minutieusement préparé, l'itinéraire bien mémorisé et la conduite à tenir, en cas d'imprévu de toute nature, était connue de tout le groupe. Il est bon de rappeler ici, l'esprit des enfants de troupe: solide formation morale et intellectuelle, sens de l'honneur inculqué à des adolescents grandis et éduqués au contact permanent de militaires, solidarité à toute épreuve, détermination sans faille, entrain communicatif, mais aussi ruse et débrouillardise pour se tirer de toutes les embûches, tant à la caserne que dans la vie. Les français qu'ils rencontrent, parfois des résistants, souvent des gendarmes, les dirigent vers Pau, puis Mauléon, où ils franchissent les Pyrénées au Pic du Grand escalier (Pic d'Oris) à 2800 m d'altitude, et entrent clandestinement en Espagne le 30 mars. Arrêtés le jour même, ils seront internés dans deux camps, Leiza du 1er au 11 avril, et Molinar de Caranza du 12 avril au 26 mai.

Grace à ses dons de dessinateur⁽¹⁾, l'enfant de troupe André TRISTANI ne sera pas maltraité. Après interrogatoires et enquêtes, leur volonté de combattre est reconnue et prise en compte. Les Alliés, présents en Afrique du Nord depuis novembre 1942, équipent les forces françaises. Les besoins en renforts sont immenses. Les volontaires français emprisonnés en Espagne sont échangés contre des vivres. TRISTANI et ses camarades, avec des milliers d'autres, peuvent quitter l'Espagne. Le 26 mai ils embarquent à Gibraltar sur le « Kairouan » et arrivent à Casablanca (Maroc) le lendemain.

Sans perte de temps, André TRISTANI contracte, le 1er juin 1944, un engagement volontaire pour la durée de la guerre. Il est affecté au Centre d'organisation de l'Arme Blindée à Rabat (Maroc), où il apprend à conduire tous les véhicules, blindés ou non. Le 28 février 1945 il embarque à Oran (Algérie) à destination de la France. Le 7 mars 1945 il arrive à Saumur (Maine et Loire) où sont regroupés les personnels de renfort destinés aux unités blindées, qui combattent en France depuis les débarquements de Normandie le 6 juin 1944, et de Provence le 15 août de la même année.



Toujours animé par l'unique et farouche volonté de participer aux combats pour la libération de la France, l'attente lui est insupportable et il pressent que la guerre va se terminer sans lui. Aussi, avec un camarade, il quitte Saumur de sa propre initiative et, sans difficultés, emporté par un des milliers de véhicules militaires américains qui se dirigent vers l'Allemagne, arrive sur le front fin mars 1945. "Déserteur" pour une juste cause, il se présente à la première unité française rencontrée en Allemagne. Il s'agit du 4^{ème} Régiment de Tirailleurs Tunisiens⁽²⁾ qui l'incorpore le 31 mars 1945, instruit puis régularise sa "désertion". André TRISTANI a enfin atteint son objectif.

Il restera dans ce régiment jusqu'au 17 mars 1946, faisant son devoir de simple combattant au comportement exemplaire. Ce qui lui vaudra une citation à l'ordre de la brigade et la croix de guerre 1939-45. La guerre contre l'Allemagne se termine le 8 mai 1945. Le régiment reste sur place, à Stuttgart, en mission d'occupation du territoire.

Le tirailleur TRISTANI, ayant bien rempli le contrat qu'il s'était lui-même fixé, est envoyé en Algérie où il est démobilisé le 6 avril 1946. La même année, âgé de 21 ans, il entre dans la vie civile à Oran (Algérie). Peu après, il fonde une famille et poursuit tout naturellement sa carrière professionnelle au sein d'Electricité de France. En mars 1962, il demande et obtient la carte du combattant puis, la même année, lors de l'indépendance de l'Algérie, se replie en métropole et enfin en Corse. Plus tard, en 1986, son évadement de France par l'Espagne pour rejoindre les forces françaises combattantes au



Maroc est reconnue et homologuée. De ce fait, il se voit attribuer la médaille des évadés le 6 octobre de la même année. La vie suivant son cours, la connaissance du passé militaire d'André TRISTANI ne dépassera jamais le cercle familial.

Ce n'est qu'en 2012 à Ajaccio - soixante six ans après avoir quitté l'uniforme - lors d'une conversation anodine avec l'un de ses amis, le colonel en retraite René COLOMBANI, qu'André TRISTANI évoque ses états de service pendant la seconde guerre mondiale. Très ému par le périple du jeune homme d'alors, l'officier supérieur décide d'en rendre compte au ministère de la Défense, par le canal des "Anciens de Rhin et Danube" que préside M. Charles GRISONI. Le résultat ne se fera pas attendre: par décret en date du 9 novembre 2012 (JORF n°0261), la Médaille militaire est conférée au soldat André TRISTANI.



De surcroît, en 2015, dans le cadre de la commémoration du 70^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, il se voit nommer chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur par décret en date du 10 avril 2015 (publié JO du 12 avril 2015). Hélas, René TRISTANI n'aura pas le bonheur de recevoir la prestigieuse croix : moins de trois semaines auparavant, le 26 mars 2015, il s'était éteint au milieu des siens à Ajaccio.

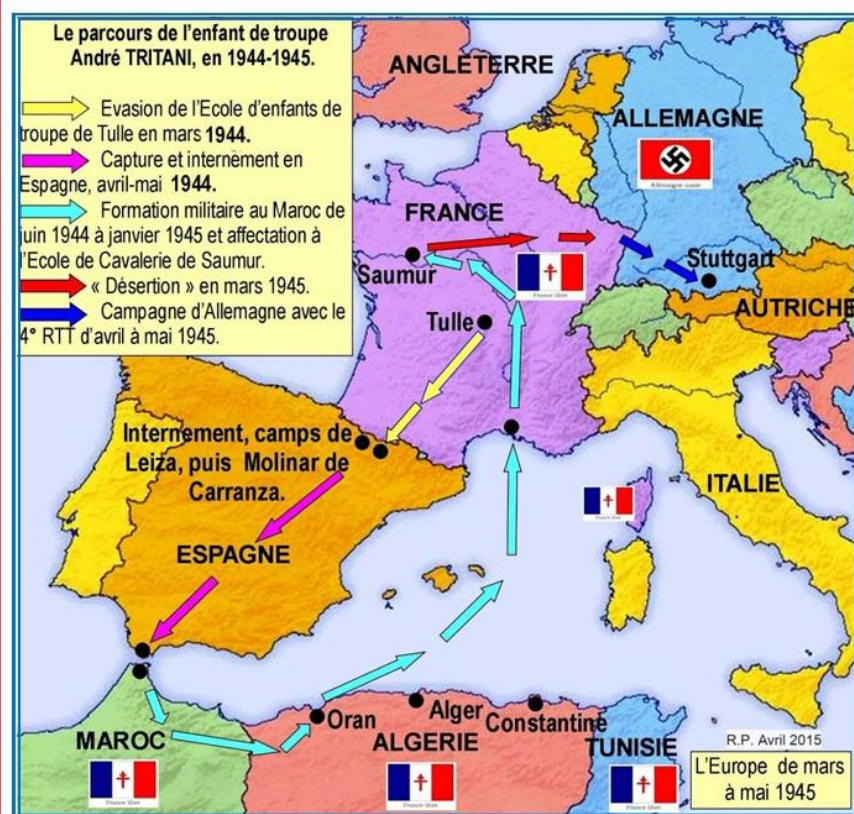
Quelle belle leçon d'honneur, de courage et de conviction, nous est donnée là. Si de nos jours, les jeunes générations l'ignorent

encore, le monde combattant, lui, sait et n'oublie pas qu'à toutes les époques de notre histoire, c'est toujours la volonté de combattre d'un petit nombre de français qui a contribué à la grandeur du Pays. Les évadés de France par l'Espagne font partie de ces derniers. Le Maréchal de Lattre de Tassigny, ancien commandant en chef de la Première Armée Française en 1944-45, le soulignera en écrivant: *"Ils choisirent la périlleuse aventure du passage des Pyrénées pour l'honneur de servir"*. Avec le recul qui s'impose, ce rappel du parcours individuel de l'enfant de troupe André TRISTANI n'a qu'une seule ambition: laisser une trace pour les générations à venir.

LCL (h) Raoul PIOLI (Article réalisé en collaboration avec le regretté colonel (h) René COLOMBANI en 2012)

(1) Il réalise à main levée et instantanément, d'excellents croquis des lieux, ou des portraits de personnages, qu'il offre à ceux qui l'ont aidé, voire à ses geôliers pour acquérir leur sympathie. Il ne sera que rarement déçu de ce procédé pour obtenir complicité et bienveillance.

(2) Régiment héritier d'un lourd passé de gloire, dont la réputation reste légendaire: Fourragère rouge aux couleurs de la Légion d'honneur, 6 palmes en 1914-18, 4 palmes en 1939-45, 1 palme en Indochine et 13 batailles inscrites au Drapeau. Pour l'Histoire, la 6^e compagnie du 4^e RTT est la première unité française à prendre pied sur le sol allemand, le 19 mars 1945 à 16 h 30, après le franchissement de la rivière Lauter à Scheibenhart en Alsace.



L'extraordinaire périple de l'enfant de Troupe André TRISTANI (1925 – 2015)

Si l'on se réfère à la célèbre citation de Pierre Corneille, selon laquelle *"Aux âmes bien nées la valeur n'attend point le nombre des années"* ("Le Cid" en 1637), le périple, voire l'odyssée de l'enfant de troupe André TRISTANI, entre 1944 et 1945, pourrait en être la plus parfaite illustration. C'est pourquoi il importe d'en conserver la mémoire pour les générations à venir. (Fond de carte "internet", annotations et illustrations de l'auteur)

L'histoire des évadés de France par l'Espagne - des résistants, des réfractaires au STO, des pilotes alliés abattus en France et cachés par la Résistance - qui, de 1941 à 1944, franchirent les Pyrénées au péril de leur vie pour rejoindre la France Libre, puis la France Combattante, est un peu ignorée du grand public. Il y eut 120 500 tentatives de passage des Pyrénées qui se soldèrent par 36 150 réussites (dont 780 femmes) et 84 350 échecs. Parmi ceux qui réussirent à rejoindre l'Afrique Française du Nord, 23 000 s'engagèrent dans les forces françaises (9800 à la 1^{ère} Armée, 6500 à la 2^{ème} DB et 6700 dans la Marine, l'Aviation, les Commandos, les Parachutistes, ou au Bataillon de choc).

Certains autres, au nombre de 3100 n'étaient plus en âge de prendre les armes, et 3520 rejoindront l'Angleterre et s'engageront dans les Forces Françaises Libres, tandis que 1500 rejoindront les Etats-Unis ou le Moyen-Orient. Hélas, 1860 furent capturés et remis par les espagnols aux autorités de Vichy, 2120 tombèrent aux mains des allemands, 130 moururent durant leur internement en Espagne et 320 furent tués par les allemands ou victimes de la montagne. (Source: Association des combattants volontaires évadés de France par l'Espagne guerre de 1939-45). R.P.

Les plats préférés de l'Empereur Napoléon 1er

Tout a été dit et écrit sur Napoléon. Sans grande surprise, il fait partie de ces personnages historiques les plus connus au monde. Sa cote ne faiblit pas. Commémorations, reconstitutions, vente d'objets de collection, tourisme, en sont la preuve. On dit même qu'à l'étranger, il est plus célèbre qu'en France. Les Britanniques continuent de le considérer comme leur meilleur ennemi, les Russes l'ont désigné dans un sondage comme l'étranger le plus célèbre, devant Albert Einstein et Isaac Newton. Aujourd'hui, pour nos lecteurs, voici une étude originale sur les plats préférés de l'Empereur. Extraite d'un blog historique découvert par hasard, elle tombe bien à propos en cette année du bicentenaire de la mort de l'enfant d'Ajaccio. R.P.



« Nous savons que l'Empereur Napoléon était hermétique aux arts de la table. Pourtant, comme tout le monde, il avait ses goûts et préférences.

Il aimait les plats simples, reliques de ses modestes origines. Voyons ce qui excitait ses papilles :

L'Empereur appréciait les pommes de terre, bouillies, rôties sous la cendre au bivouac et encore plus en salade. Il mangeait également des salades de lentilles et de haricots blancs. Néanmoins, il évitait les haricots verts dont il redoutait les fils qui lui faisaient penser à des cheveux.

Napoléon adorait les pâtes, notamment avec du parmesan. A Valence, il écrivait à sa mère que ses lasagnes lui manquaient beaucoup. Parfois, il les mangeait en potage, ou les remplaçait par du riz. Il aimait aussi la timbale milanaise, gratin de pâtes à la

tomate.

Il adorait les gigots et les rôtis, cuits sans ail qui lui alourdissait la digestion; il choisissait toujours la partie la plus grillée. Il mangeait volontiers les côtelettes et de la poitrine de mouton grillées. Mais sa viande préférée restait le poulet, tout simplement rôti, à la Marengo, à la Joséphine (flambé au cognac), à la Massena (avec des artichauts), à la Duroc (lit d'oignon et de truffes)... Son cuisinier, Farcy, lui préparait une fricassée au champagne ou des quenelles de volailles.

- L'Empereur aimait également les œufs au plat et les grillades de rougets, ainsi que les vol-au-vent et les bouchées à la reine. Il mangeait aussi des boudins à la Richelieu.

- L'Empereur aimait le pain et était très exigeant par rapport à sa cuisson.

- Il aimait la pâtisserie. Il adorait les gaufres roulées et fourrées à la crème.

- Il arrosait ses repas de vin, principalement de chambertin, toujours coupé d'une partie égale d'eau froide.

- Il appréciait beaucoup les fruits: dattes, amandes fraîches, raisin et cerises.

- Napoléon terminait avec un café fort qu'il avait découvert en Italie. Il appréciait le moka.

Enfin, il avait un péché mignon: la réglisse ».

Source : Blog historique de Maria KEL, 20 mai 2017.

14 mars 2021 : un nouveau président pour la 212° section des Médailleurs militaires.



Lors de l'assemblée générale du 14 mars 2021, le major des Troupes de marine (à la retraite) Marcel PARIGI, a été élu à l'unanimité président de la 212° section des Médailleurs militaires d'Ajaccio.

Il succède au major de l'arme du Train (à la retraite) Guy HOSPITAL, quittant ses fonctions après plus de quatre années d'une présidence remarquée, afin de rejoindre le continent pour raisons familiales. Le monde combattant local tient à lui exprimer sa gratitude pour tout ce qu'il a fait à Ajaccio.

Lors de la cérémonie officielle, devant la stèle des Médailleurs militaires d'Ajaccio, monsieur le sous-préfet, chargé de la sécurité en Corse, a lu une lettre de félicitations émanant de madame la secrétaire d'Etat chargée des anciens combattant, délivrée à monsieur HOSPITAL pour son remarquable travail effectué au titre de la section des médaillés militaires mais également en qualité de responsable des porte-drapeaux patriotiques de la place d'Ajaccio.

Monsieur Marcel PARIGI, le nouveau président, n'est pas un inconnu pour le monde combattant ajaccien : il a terminé sa carrière sous les armes à la citadelle Miollis, alors siège de la Délégation militaire départementale. De ce fait, il a eu à côtoyer de très près, les diverses associations patriotiques locales, surtout lors de l'organisation des cérémonies commémoratives de niveau national. Aussi, en complément de notre soutien qui lui est déjà acquis, nous lui souhaitons bon vent et bonne chance dans ses nouvelles fonctions. R.P.



Le mardi 6 avril 2021, c'est avec une très grande tristesse que nous avons appris le décès de notre ami et adhérent le major à la retraite **André GALLÉ**. La levée du corps s'est déroulée à l'espace funéraire Pichetti d'Ajaccio, le vendredi 9 avril, tandis que ses obsèques ont suivi en l'église du village de Salice (2A) avant son inhumation dans le caveau familial.

André GALLÉ était né le 3 mai 1934 à Saint-Maixent (Deux-Sèvres), au sein d'une famille profondément attachée aux valeurs patriotiques. Au point que, deux de ses frères termineront leur carrière militaire avec le grade de colonel, alors qu'un troisième accèdera aux étoiles de général.



Remise au major GALLÉ, de la croix de chevalier dans l'Ordre national du mérite le 26 février 1982

A l'âge de 18 ans, alors jeune étudiant passionné par l'action et avide d'en découdre au plus vite, il s'engage dans l'armée de terre et intègre, le 1^{er} décembre 1952, l'Ecole militaire de Strasbourg, héritière de « l'École des cadres de la 1^{re} Armée française » créée par le général de Lattre de Tassigny à Rouffach (Alsace) en 1945.

Nommé sergent le 16 juillet 1953, excellent sportif, il fait le choix de servir d'abord au 159^e Bataillon d'infanterie alpine qu'il rejoint à Briançon le 28 août, puis au 12^e Bataillon de chasseurs alpins en Tunisie. Le 8 mars 1957, un an après l'indépendance de ce pays, son bataillon rejoint l'Algérie et vient s'implanter à Blandan, à l'est de Bône, non loin de la frontière tunisienne.

Chef de groupe de combat, il se distingue avec ses Chasseurs le 21 avril 1958 dans la région de La Calle, en déjouant une embuscade et en capturant deux rebelles. Plus tard, en qualité de chef de section de combat, il prend part, toujours avec ses Chasseurs, à de nombreuses opérations dans l'Est Constantinois et se distingue à nouveau le 5 avril 1960 et le 20 février 1961 près de Yusuf. Toutes ces actions d'éclat lui valent la croix de la valeur militaire avec deux très belles citations, dont les textes soulignent son courage et son engagement pour entraîner ses hommes dans des actions toujours courageuses et souvent audacieuses.

C'est lors de son séjour en Algérie qu'il rencontre une jeune fille, enseignante venue de Corse pour aider à l'alphabétisation des jeunes gens du pays. Leur union, enregistrée en avril 1959, durera 62 ans, dans une entente parfaite, et

sera comblée par quatre enfants.

Après le cessez le feu de mars 1962, il rentre en France le 25 juin de la même année et se voit affecté au 22^e Bataillon de chasseurs alpins en garnison à Nice. Désigné ensuite pour servir au sein des Forces Françaises en Allemagne, il rejoint le 110^e Régiment d'infanterie à Donaueschingen le 1^{er} août 1967, puis le 129^e Régiment d'infanterie à Constance le 1^{er} août 1972.

Choisi pour servir à la Direction du personnel militaire de l'armée de terre à Paris, il rejoint sa nouvelle affectation le 17 juin 1974. Huit ans plus tard, le 1^{er} novembre 1982, il est affecté à sa demande au 53^e Groupement divisionnaire à Marseille où il fera valoir ses droits à pension de retraite pour compter du 6 janvier 1989.

L'ensemble des états de service d'André GALLÉ, étalé sur trente six années, reflète un déroulement de carrière exemplaire. Engagé en qualité de simple soldat en décembre 1952, il quitte l'institution militaire en 1989 comme major, après avoir franchi tous les grades sanctionnant à chaque fois la réussite à un examen, preuve d'une capacité intellectuelle et d'une expérience qui caractérisent les meilleurs serviteurs de nos armées. La Médaille militaire, le grade d'officier dans l'Ordre national du mérite, ses beaux titres de guerre obtenus en Algérie, ses divers emplois, en particulier à la Direction du personnel militaire de l'armée de terre à Paris, en sont la preuve irréfutable.



Le moment de la retraite venu, André GALLÉ avait encore tenu à servir, en se faisant élire comme premier adjoint au maire de Salice en Corse du Sud, où il s'était installé avec son épouse. C'est ainsi qu'il se mettra de nouveau à la disposition des autres, avec la compétence et le savoir faire acquis sous l'uniforme. Servir ses concitoyens dans la droiture, avec un amour du travail bien fait, allié au souci du facteur humain, voilà qui était notre compagnon André GALLÉ.

A son épouse, madame Arlette GALLÉ, à ses quatre enfants, à ses petits-enfants, à toute sa famille unie dans la peine, la Fédération des anciens combattant de la Corse présente les plus sincères condoléances de ses amis du monde combattant de la Corse du Sud.

Le Président Raoul PIOLI

Le 15 mars 2021, c'est avec une profonde peine que la Fédération a appris le décès de **madame Catherine FABIANI**, épouse de notre regretté président Jean FABIANI, décédé en janvier 2019. Au nom de tous les adhérents, le Bureau et le Conseil d'administration tiennent à manifester leur profonde sympathie à ses enfants et petits enfants. En ces tristes moments, ils adressent leurs plus sincères condoléances à toute la famille. (Cette information n'a pu paraître en temps utile, le journal n° 222 étant à l'impression au moment du décès)



« PAUVRE LÉGION D'HONNEUR » article intégral extrait du Journal de l'UNC de Rouen, mars 1936.



La Légion d'honneur, ce dernier mot l'indique,
Fut créée autrefois par le Grand Empereur
Pour marquer des héros les exploits magnifiques
Et les récompenser de leur haute valeur;

Chapeau bas devant ceux qui vraiment la méritent.
Leurs noms sont au tableau d'honneur de la Nation.
Mais les institutions, à la longue, s'effritent
Et croulent sous le poids de viles concussions.

Au Ciel, Napoléon, chaque jour l'âme émue
De voir tant de rubans de l'Ordre qu'il créa,
Dit au Bon Dieu : « Je vais les passer en revue.
Venez donc admirer tous ces braves soldats. »

Le défilé commence. Oh! Sans cérémonies.
L'Empereur avait mis simplement sa Grand-croix
Sur un vieux complet gris, sans ors, ni broderies.
Puis il interrogea le premier de son choix :

Qu'as-tu fait pour avoir cette croix que tu portes?
Moi? J'étais épicière. Oui, Sire, c'est en gros
Que je vendais, bon prix, (ifs lots de toutes sortes :
Des conserves, du lard, des nouilles, des pruneaux.

Va-t-en, fit l'Empereur. Voyons, toi je suppose
Moi? J'étais journaliste, et des gouvernements
Étant subventionné, j'ai défendu leur cause.
On m'a décoré pour Services Eminents.

Pars, dit Napoléon, dont la colère augmente.
Et toi? Je dirigeais un grand trust financier.
Je savais spéculer sur le change, la rente.
Oui, j'ai mon ruban grâce aux petits rentiers.

Ça, cria l'Empereur, c'est vraiment fantastique.
Et toi? Sire, j'étais avocat sans procès,
Je pris des opinions, fis de la politique
Et obtins cette croix d'un ministre à succès.

À l'appui de ce qui précède, nous extrayons du Journal Officiel du 21 novembre 1933, sous le titre Ministère de la Guerre, les deux nominations suivantes au grade de Chevalier de la Légion d'honneur. Ces deux citations sont exactement l'une au-dessous de l'autre :

Infanterie. — Mangin (Henri-René), lieutenant au Bataillon autonome d'Infanterie Coloniale du Maroc. Titre exceptionnel : « Officier d'élite, brave et enthousiaste. Chef d'un détachement de forces supplétives, a su communiquer à ses hommes son ardeur au feu. A été très grièvement blessé le 22 juillet 1933 à la tête de ses partisans. Croix de guerre de T. O. E. avec palme ».

Education Physique. — Portalier (Félix-Auguste), dit Paul Raymond, président fondateur de l'Union des Professeurs de Danse et d'Education Physique de France, (c'est nous qui soulignons) 31 ans de services.

Et toi? Vite, réponds. Moi, Sire, j'étais riche,
J'avais deux écuries, un cheptel,
J'ai vendu à des prix fous des poulains, des pouliches,
Mais j'ai fait prospérer le Pari Mutuel.

Et toi dit-il à un autre, par pitié. Moi, Sire, dans la vie,
Je l'avoue humblement, d'exploits je n'ai pas fait;
Mais j'avais une femme élégante et jolie
Qui, dans les ministères beaucoup fréquentait.

Napoléon rageait, retenant un blasphème.
Et toi, l'as-tu gagnée enfin par exception?
Sire, je le crois bien, et pensez si je l'aime :
Pour avoir ce bijou, j'ai payé deux millions.

Bande de filibustiers! Usurpateurs de Gloire.
Hurle Napoléon, chassant les décorés,
C'est ainsi que sur terre on souille ma mémoire,
En vendant pour de l'or cet emblème sacré?

Il restait dans un coin un dernier Légionnaire.
Eh! bien, qu'attends-tu? Sire, daignez m'écouter.
Je ne suis qu'un Poilu de la dernière guerre,
Pendant près de cinq ans, pour eux j'ai dû lutter.
Bien que blessé sept fois, j'ai survécu quand même.
Alors on m'a donné une maigre pension.
Pour la femme, l'enfant, c'était souvent carême.
Mais à quoi bon se plaindre. En France, ils sont légion.
Et pourtant, cette croix, Sire, je vous l'assure,
Comme je l'aurais portée, portée avec orgueil.
Ce n'est qu'une fois mort des suites de blessures
Qu'elle fut déposée, un jour, sur mon cercueil.

Napoléon pleurait. Enfin, dit-il, un Brave!
Viens m'embrasser, petit! Et, fixant l'autre tas,
Arracha sa grand croix et puis, d'une voix grave :
Prends-là, tu la mérites. Mais, ne la porte pas.

Procès verbal de la réunion du Conseil d'administration du mercredi 16 juin 2021.

Le mercredi 16 juin 2021 à 10 heures, les membres du conseil d'administration de la Fédération des anciens combattants 1939-45, TOE, AFN, et Opex, se sont réunis à la Maison du Combattant d'Ajaccio, sur convocation transmise par SMS. La réunion est présidée par monsieur Raoul PIOLI, président de la Fédération et président de séance, assisté par monsieur Jean Claude GAMBINO, secrétaire général de la Fédération et secrétaire de séance. Etaient présents messieurs, Emile DITCHARRY, Gaétan FERRANDEZ et Claude GIRAUD. Les autres membres du conseil s'étant excusés.

Le président prend la parole pour évoquer, sans la commenter afin de ne pas tomber dans le domaine politique, l'actualité nationale ayant un lien plus ou moins direct avec le monde combattant : les lettres ouvertes - signées par des militaires retraités ou d'active dont des généraux - adressées au pouvoir politique, le rapport DUCLERT sur le génocide au Rwanda en 1994 dédouanant les armées françaises mais « accablant » le pouvoir politique, le rapport STORA sur les relations franco-algériennes, « froidement » rejeté par l'Algérie à travers les déclarations du porte parole de son gouvernement, les méprisables initiatives - avalisées en haut lieu - autorisant « l'empaquetage » de l'Arc de Triomphe et l'installation du squelette (en matière plastique) d'un cheval - celui de Napoléon 1^{er} à Marengo dit-on - au dessus du tombeau de l'Empereur aux Invalides à Paris.

Il rend ensuite compte du rapport de la mission « flash » sur le monde associatif combattant, publié à l'Assemblée nationale. Cette mission avait pour ambition « **d'identifier les bonnes pratiques à même d'assurer la pérennité du monde associatif combattant, profondément bouleversé par l'attrition naturelle de ses ressortissants** ». Un état des lieux a été dressé et diverses préconisations ont été avancées dont on retiendra :

- Education à la mémoire combattante par les enseignants et par le biais des médias numériques.
- Rapprochements entre certaines associations fragilisés par le déclin démographique.
- Intégration des « nouveaux anciens combattants », ceux de la 4^e génération du feu de manière harmonieuse en prenant notamment en compte leurs besoins spécifiques.
- **Repenser et réinventer les commémorations (modalités, nombre, participation du public), un rituel républicain fondamental datant de 1919.**
- Le modèle de réparation ayant prévalu pendant un siècle, laisse place à un modèle centré sur la mémoire et sa transmission auprès du grand public.

Le président termine son intervention en précisant que cette actualité nationale aura sûrement des rebondissements à venir. Il cède ensuite la parole au secrétaire général qui rappelle l'actualité locale de la Fédération depuis la dernière assemblée générale et évoque les activités prévues pour le 2^e semestre à venir :

1 - Hommage aux disparus : depuis le début de l'année la Fédération compte trois décès connus : René GALLE du village de Salice, Pierre FLORI à Ajaccio et Marc MINICONI du village de Tavera.

2 - Dates des vacances : Fermeture du bureau le mercredi 23 juin à 11 heures, reprise des permanences le mercredi 8 septembre à 9 heures. En cas d'urgence, le secrétaire général pourra être joint par téléphone. Un encart, prévu dans le journal précise la conduite à tenir.

3 - Situation des effectifs et du budget de la Fédération : Les effectifs de la Fédération sont en forte baisse. Après les dernières radiations pour non renouvellement d'adhésion depuis trois ans, ils sont passés de 134 à 92 adhérents dont seulement 57 à jour de leurs cotisations. Par suite de l'épidémie du Coronavirus il n'y a pas eu d'achat de gerbes pour les cérémonies officielles, pas de dépenses d'organisation de réunions festives, seuls les frais engendrés par la publication du journal sont venus grever le budget. Ce dernier s'élève, à la date du 16 juin, à 1090 euros sur le compte bancaire. Les dépenses à venir sont évaluées à 420 euros jusqu'à la fin décembre.

4 - Sorties du drapeau : Compte tenu des consignes sanitaires, la présence des emblèmes étant officiellement restreinte lors des cérémonies de niveau national, notre drapeau est néanmoins sorti trois depuis le 1^{er} janvier dernier, et est déjà prévu pour le 18 juin (appel du général de GAULLE) et pour le 14 juillet.

5 - Journal : Depuis le début de la crise, en mars 2020, le journal a été publié dans les conditions habituelles aux premiers jours de chaque trimestre. L'édition spéciale dédiée au bicentenaire de la mort de Napoléon a fait l'objet de plusieurs appréciations très favorables : appels téléphoniques, courriels, lettre du général commandant la Gendarmerie en Corse.

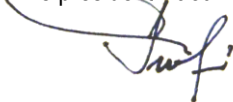
6 - Vaccination des anciens combattants d'Ajaccio : les samedis 17 avril 15 mai et 26 juin prochain, trois séances de vaccination au profit du monde combattant local ont été mises en place à la Maison du Combattant. Un total de 210 patients aura reçu des deux injections du vaccin Pfizer. Notre journal relate (page 2) la mise sur pied de ce « vaccinodrome » éphémère ayant eu un franc succès.

7 - Prévisions d'activités à venir : Pour fêter le retour à la vie normale, une réunion festive sous la forme d'un méchoui est déjà prévue pour la fin septembre ou le début octobre prochain sur le complexe sportif d'Afa. Cette réunion sera organisée en partenariat avec nos amis du Souvenir Français et de l'amicale des anciens du Train, avec lesquels nous partageons déjà beaucoup d'activités. Les précisions seront données en temps utile.

Le président reprend la parole pour conclure et pour annoncer qu'une **messe du souvenir**, pour 10^e anniversaire du décès de l'ancien aumônier parachutiste, Grand Croix de la Légion d'honneur, **François CASTA**, sera célébrée le vendredi **27 août 2021 à 11 heures, à la chapelle Sainte Monique (Rive Sud du golfe)**. Initiée par l'UDAC, une délégation de chaque association sera représentée avec les 2 emblèmes de la LH, avec peut-être ceux de Rhin et Danube et du Bataillon de choc où a servi cet aumônier militaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 15

Le président Raoul PIOLI



Le secrétaire général Jean-Claude GAMBINO

